



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Durham-Sud qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 1er juin 2026 à 19h00, à la salle des loisirs située au 130, rue Principale à Durham-Sud, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à une propriété située au 175, rue Trahan à Durham-Sud.

1. Le propriétaire demande l'autorisation d'implanter sa résidence à 1,31 m en marge latérale (droite);

Le règlement de Zonage en vigueur (#267-2021) indique qu'un bâtiment principal doit être implanté à plus de 2 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 1er juin 2026.

Donné à Durham-Sud, ce 12^e jour du mois de mai 2026

Dominic Alexandre

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Dominic Alexandre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Durham-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 12^{ème} jour du mois de mai 2026. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12 mai 2026.

Dominic Alexandre

Directeur général et greffier-trésorier